



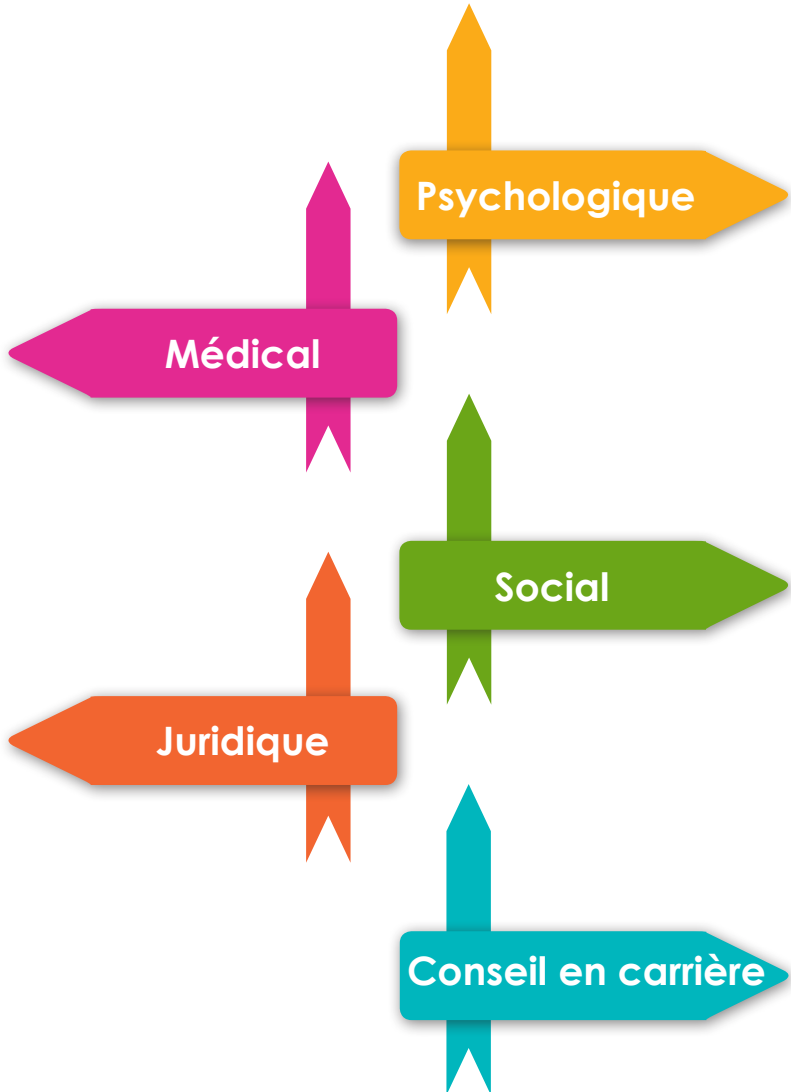
académie  
Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Services ressources à votre disposition





**Attention** : ces contacts ne concernent que les personnels relevant de la compétence de l'État.

## Être accueilli et écouté



La psychologue du travail propose un espace d'expression ouvert à chacun des personnels de l'Éducation nationale, titulaires ou non.

*Problématiques abordées* : la souffrance au travail, le stress professionnel, l'appréhension après un arrêt maladie, le conflit professionnel, les problèmes organisationnels, les événements à caractère traumatique (témoin et/ou victime), etc.

Cet accompagnement de courte durée, se fait dans le strict respect du secret professionnel, et se déroule au rectorat de Rouen (bâtiment J).

Des permanences psychologiques sont également mises en place une fois par mois sur les secteurs suivants :

Bolbec - LP Pierre et Marie Curie

Bernay - Centre médico-scolaire école Jean Moulin

Gaillon - Lycée André Malraux

**Contact** : Jenna Disant - 02 32 08 91 52 - [jenna.disant@ac-rouen.fr](mailto:jenna.disant@ac-rouen.fr)



**Espace d'accueil et d'écoute MGEN** : organisés dans le cadre du réseau de prévention, d'aide et de suivi (PAS) en partenariat avec la MGEN, des espaces d'accueil sont à la disposition des personnels qui le désirent. Ils sont organisés en dehors des structures institutionnelles et permettent aux personnels de bénéficier d'un écoute et d'un accompagnement en toute confidentialité et gratuité.



mgen\*

**Contact** :

Numéro national - 0805 500 005 (entretiens possibles à Rouen - Le Havre - Evreux)

## Être accompagné sur le plan médical



Pour les difficultés ayant des conséquences en termes de santé, le médecin de prévention est à la disposition des personnels, sur rendez-vous, dans le strict respect du secret médical et de la confidentialité.

**Contacts** : Docteurs Catherine Lecoq - Philippe Carment - Etienne Swan - 02 32 08 91 52 - [med-prev@ac-rouen.fr](mailto:med-prev@ac-rouen.fr)

## Être accompagné sur le plan social



L'assistante sociale des personnels vous informe, vous conseille et vous accompagne si vous rencontrez des difficultés de type :

- professionnelles
- familiales, sociales et financières
- de santé

Vous pouvez faire appel à elles, en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel, que vous soyez personnel : **titulaire ou contractuel, actif ou retraité**

**Contact** : 02 32 08 97 84 - [ctr-service-social@ac-rouen.fr](mailto:ctr-service-social@ac-rouen.fr)

## Être accompagné sur le plan juridique



Les personnels de l'académie peuvent faire appel à la Division des affaires juridiques et du conseil aux établissements (DAJEC) dans le cadre d'une demande de protection fonctionnelle.

**Contact** : 02 32 08 91 82 - [dajec2@ac-rouen.fr](mailto:dajec2@ac-rouen.fr)

## Être accompagné sur le plan professionnel



Les personnels enseignants et administratifs qui envisagent une évolution professionnelle ou une nouvelle orientation peuvent s'adresser en toute confidentialité à la conseillère mobilité carrière.

Des conseils et informations sur différentes procédures (détachement, congé de formation, disponibilité, ... ) pourront leur être apportés.

**Contact** : Annie Boisson, correspondante du dispositif AISSE - CMC (accueil, information et soutien au service des enseignants et conseil en mobilité de carrière) - 02 32 08 92 62 - [aisse-cmc@ac-rouen.fr](mailto:aisse-cmc@ac-rouen.fr)